Comptes-rendus d'activités SNNL 2018

5)- 30 mai 2018 Ahinvaux (Yvoir)

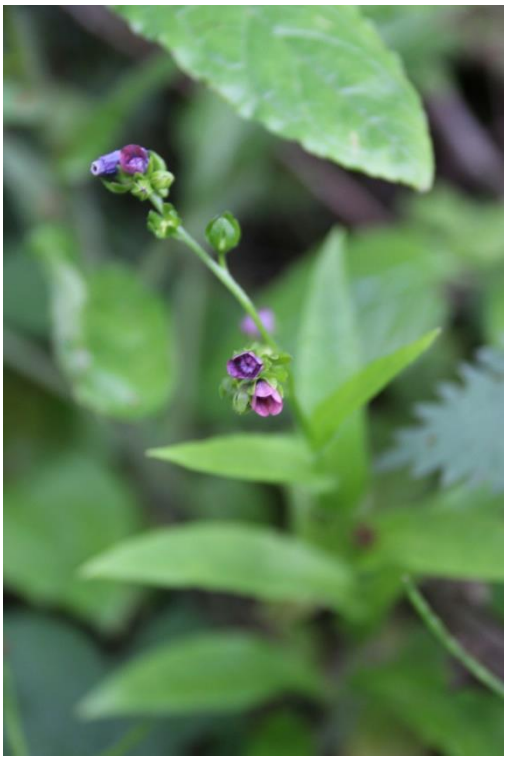
Temps ensoleillé, 25°.
8 participants, guide François Hela.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL H51743 et H51744.

Le domaine d'Ahinvaux se trouve en rive droite du Bocq à mi-chemin entre Yvoir et Crupet. C'est un gîte entouré d'un domaine de 15ha classé Natura 2000 et zone d'intérêt paysager. A la pointe de l'écotourisme, le site comprend différents aspects intéressants comme les mares creusées à proximité du gîte, dont une est consacrée à l'épuration par lagunage, une chaufferie par biomasse de bois, un verger conservatoire : https://www.ahinvaux.be/

Du point de vue géologique, les terrains datent du Dévonien inférieur pour la Formation de Burnot et moyen pour la Formation de Rivière. Nous suivons cette limite entre ces Formations en empruntant le chemin i2 qui va de Tricointe à la ferme de Vènatte. Plus on descend vers la rivière, plus jeunes sont les roches en passant du Givetien au Frasnien (Formation de Lustin) essentiellement calcaires. Le site Balnam le renseigne comme privé sur la partie qui traverse le domaine d'Ahinvaux, mais libre d'accès aux promeneurs. Pour rejoindre ce chemin, nous traversons la prairie occupée par des ânes. Nous nous attardons quelque peu près d'une mare où François nous parle de ses inventaires de libellules sur le site. Nous y apercevons *Potamogeton natans, Lemna minuta*.

Aussitôt entrés dans le bois, la vedette de la journée s'annonce, la cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*).





Etant donné la précocité de la saison, la floraison est déjà fort avancée.

Plus forestière que la cynoglosse officinale, elle recherche les sols à humus riche mais a besoin d'un minimum de lumière qu'elle trouve ici où une partie du sous-bois est pâturée par les ânes, excellents ratiboiseurs de ronces. Le caractère nitrophile du sous-bois est repérable grâce aux espèces qui occupent le sol dont les plus habituelles comme *Geranium robertianum, Galium aparine, Urtica dioica, Alliaria petiolata,* … du point de vue phytosociologique, il est repris dans l'alliance Alliarion petiolatae Oberdorfer (1957) 1962, ourlets internes eutrophiles, hémisciaphiles, vernaux (JULVE, PH., 2017).

C'est une forte plante (Boraginacée) avec, dans un premier temps, une rosette de feuilles luisantes et allongées (glabres au-dessus et poilues en dessous), les nervures secondaires sont bien distinctes. La tige s'élève jusqu'à 80cm de hauteur et porte une longue grappe de fleurs violettes (du bleu au rouge depuis la base de la corolle). Les akènes mûrs sont noirs et épineux.

Nous poursuivons le chemin jusqu'au ruisseau de Crupet. Au passage, nous revenons sur les caractères d'espèces déjà rencontrées comme *Carex divulsa* subsp. *leersii*, les 3 luzules forestières les plus fréquentes (*L. sylvatica, L. pilosa, L. luzuloides*).

A l'approche de la ferme de Vènatte, une portion de champ de quelques mètres carrés attire notre attention. En quelques minutes, nous notons une vingtaine d'espèces dont des messicoles : *Chaenorrhinum minus, Matricaria maritima* subsp. *inodora, Euphorbia helioscopia, Thlaspi arvense, Viola arvensis, Daucus carota, Convolvulus arvensis, Chenopodium album, Capsella bursa-pastoris, Sisymbrium officinale, Sinapis arvensis, Polygonum aviculare, Galium aparine, Anagallis arvensis, Ranunculus* sp.*, Dactylis glomerata, Sonchus oleraceus, Papaver rhoeas, Rumex obtusifolius, Plantago major*.



Ranunculus bulbosus ou *sardous* ?

Comment aborder cette distinction. Sans être vraiment humide, le sol limoneux se trouve à la base de la pente et reçoit probablement assez bien d'eau. Eliminons la renoncule scélérate (*R. sceleratus*) dont les feuilles basales sont aussi brillantes, mais glabres. La distinction entre plantes annuelles ou vivaces n'est pas utilisable ici puisque manifestement l'exemplaire qui nous concerne est encore proche de la germination et du développement des premières racines. La renoncule rampante (*R. repens*) n'a pas de feuilles brillantes et étalées à ce stade de développement, mais les feuilles naissantes sont pliées sur elles-mêmes ; pas d'ébauche de stolon. Si nous excluons les espèces forestières, nous pouvons nous orienter vers *Ranunculus bulbosus* ou R. *sardous*. Bien que tentés à première vue par la

seconde, nous concluons comme souvent dans des situations pareilles : « Revenons voir plus tard quand la plante aura grandi ».

Certains d'entre nous ont déterminé une grande vesce au bord d'un champ. Il s'agit de la vesce velue (*Vicia villosa*). La sous-espèce ne m'a pas été communiquée.

Un moyen mnémotechnique pour distinguer la knautie (K) et la scabieuse (S). La première lettre du nom rappelle phonétiquement le nombre de pétales de la corolle. K comme quatre et S comme cinq. NB : la succise a aussi 4 pétales, mais les feuilles sont vraiment différentes.



Heracleum sphondylium var. *stenophyllum*

Il nous arrive de temps en temps de rencontrer une des trois variétés de berce.
Ici, une des moins fréquentes.

Nous rejoignons le ruisseau de Crupet près du carrefour de la route vers Evrehailles et Crupet. Nous suivons la route vers Yvoir. Nous longeons l'accotement de cette route avant le passage de la faucheuse, ce qui nous réserve de magnifiques tableaux de fleurs.



Pont sur le Crupet



Aconitum lycoctonum

Sur les rochers et le talus au bord de l'accotement : *Aconitum lycoctonum, Carex digitata, Hieracium murorum, Lunaria rediviva, Neottia ovata*; dans l'accotement : *Cirsium oleraceum, Pimpinella major, Myosotis sylvatica, Paris quadrifolia* ; du côté de la rivière : *Phalaris arundinacea, Persicaria bistorta, Lychnis flos-cuculi, Cardamine amara* ; sur maçonnerie d'un pont : *Actaea spicata, Cystopteris fragilis, Rumex scutatus.*

Dans le ruisseau, Guy Bouxin nous indique : *Lemanea fluviatilis*, rhodophyte (algue rouge) et *Cladophora glomerata* (algue verte).

De retour sur le chemin d'accès au domaine d'Ahinvaux, nous terminons nos observations avec le brome rude (*Bromus ramosus*).



Brenthis daphne

Le nacré de la ronce (*Brenthis daphne*) est une nouvelle espèce pour la faune belge. Elle a été découverte pour la toute première fois en 2006, dans 3 stations gaumaises différentes. Depuis, son expansion est fulgurante, le nombre de données se multipliant d'années en années. En 2010, l'espèce dépassait largement la Lorraine belge et atteignait le nord du Condroz, ce qui constitue probablement la donnée la plus septentrionale pour l'Europe occidentale.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique